Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 83 (1985)

Heft: 8

Vereinsnachrichten: SIA-FKV : Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure = SIA-GRG : Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SVVK / SSMAF

Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik
Société suisse des mensurations et améliorations foncières

Création d'une base de données cadastrales dans le canton de Vaud (1re étape)

Lors de l'Assemblée générale de la Section vaudoise de la SSMAF (SVIGGR), du 29 mai 1985, la Direction du cadastre a donné une information sur la création d'une base de données cadastrales (BD). Il s'agit de la gestion de différentes couches de données, constituant le ‹1er niveau› d'un futur système d'information généralisé. Cette BD va être introduite progressivement sur l'ensemble du territoire cantonal.

La 1re étape de la base de données cadastrales (BD) comprend la gestion des données liées aux surfaces de la mensuration cadastrale, et qui en constituent actuellement la partie essentielle. Les types d'objets intéressés sont les suivants:

- le réseau de référence spatial
- les parcelles (avec leur No et types de trait)
- les bâtiments, forêts, vignes, plus quelques natures particulières (avec leur No, types de trait, hachures pour les bâtiments, signatures ad hoc pour les forêts et vignes)
- la toponymie.

Ces différentes couches de données constituent le ‹1er niveau› d'un futur système d'information généralisé.

Cette BD permet de couvrir les besoins en plans à la carte (fenêtres) pour des échelles proches de celle du plan cadastral, et pour les échelles plus petites. Elle permet, en outre, d'obtenir les éléments pour la mise à jour du plan d'ensemble et du plan topo-parcellaire.

Les besoins en plans aux grandes échelles demandent une plus grande richesse de données, en particulier pour ce qui concerne les *éléments de situation*. C'est le rôle de la REMO de les définir. Si on ‹levait› la place de la Riponne à Lausanne aujourd'hui, dans le cadre de la mensuration, on la schématiserait; les données ne conviendraient probablement pas à la Commune pour un plan de voirie, ou comme référence pour l'utilisation de plans de canalisations.

Il est ainsi prématuré de traiter les éléments de situation avant la mise sous toit de la REMO. La gestion de la BD décrite ci-dessus est déjà une opération complexe, qu'il s'agit de bien maîtriser. D'ailleurs, la manière de traiter certains types d'objets, pris en considération dans la BD, pose déjà des problèmes, qu'il s'agira de régler avec la Société professionnelle s'il ne sont pas traités dans le cadre de la REMO, soit par ex.:

- pour les bâtiments, jusqu'où pousser le détail du pourtour (petits ou mini-décrochements, contreforts), et ceci encore indépendamment du problème de la surface bâtie
- pour les natures forêt, vigne, comment définir les procédures de mise à jour.

En ce qui concerne la création de la BD, chaque nouveau plan est maintenant introduit dans cette BD avant sa mise en service, dans le cadre des opérations de vérification et de prise en charge de la mensuration. Une restitution graphique procure un plan cadastral partiel pour le Registre foncier et la Commune (remplaçant ainsi le plan numéroté provisoire peu lisible introduit jusqu'ici lors de la mise en service de la nouvelle mensuration en attendant l'établissement du plan définitif); ce plan partiel sera complété par un dessin manuel des éléments de situation (dessin complémentaire).

L'‹étude informatique› de la BD a entraîné la définition en profondeur du Plan cadastral, et d'un futur Etat descriptif technique des parcelles. Les incidences sur les travaux de nouvelle mensuration, voire de conservation, ont été communiquées en octobre 84 et à fin mai 85 aux bureaux d'ingénieurs géomètres.

Le problème du *plan numéroté cadastral* est encore à examiner sous l'angle de sa production automatique; il s'agit d'y introduire uniquement les points en relation avec les données de la BD. Il faut relever qu'il n'est pas possible d'envisager un plan numéroté unique pour l'ensemble des objets de la future MO, d'autant plus que tous les objets n'auront pas forcément la même entité de numérotation. Les couches de données futures constitueront des ‹niveaux› qui auront ‹leur› propre plan numéroté. En cas de sélection de couches, il sera établi un ou plusieurs plans numérotés distincts (selon la densité des points et les différentes entités de numérotation).

Il reste à mettre au point le schéma de *mise à jour* de la BD, et à examiner rapidement les problèmes *d'accès* à cette BD. La forme des documents devant être à disposition pour la conservation devra également être définie, en attendant la mise en place d'une solution plus sophistiquée. *A. Bercher*

SIA-FKV / SIA-GRG

Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure
Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres

Naturnaher Wasserbau bei Meliorationen

Informationstagung
Zum Tagungsthema

Die von der SIA-FKV in den letzten Jahren durchgeführten Tagungen standen unter dem Hauptthema Natur- und Heimatschutz bei Meliorationen.

Ziel der Informationstagung 1985 ist es, dieses Thema an der wichtigen Arbeitsgattung Wasserbau zu vertiefen.

Im Kanton Zürich sind verschiedene naturnahe Korrektionen von kleinen Bächen sowie Hochwasserrückhaltebecken ausgeführt worden.

Fachleute orientieren über die wasserbaulichen, meliorationstechnischen, naturschützerischen und fischereilichen Aspekte und führen praktische Beispiele vor.

Organisation

Datum: Freitag, 27. September 1985, 09.45–17.30

Ort: Hotel Winterthur, Winterthur (200 m südlich vom Bahnhof)

Leitung: Amt für Gewässerschutz und Wasserbau (AGW)
Meliorations- und Vermessungsamt des Kantons Zürich (MEVA)

Teilnahmekosten: Fr. 90.–, inbegriffen sind Exkursionskosten, Mittagessen, Dokumentation

Anmeldung und Bezahlung: Bis 2. September 1985. Die SIA-FKV-Mitglieder und die Meliorationsamtsstellen erhalten die Anmeldekarte mit Einzahlungsschein im August zugestellt
Bei Abmeldungen nach dem 9. September wird ein Unkostenbeitrag von Fr. 20.– erhoben

Tagungsunterlagen: Eine ausführliche Dokumentation wird allen Teilnehmern am 27. September abgegeben

Anreise: Per Bahn oder mit Auto (Parkhaus Arch neben Hotel Winterthur)

Auskunft: Generalsekretariat SIA, 8039 Zürich, Tel. 01/201 15 70

Programm

09.45	Eintreffen im Hotel, Kaffee
10.00	Eröffnung der Tagung und Einführung ins Tagungsthema/Präsident SIA-FKV Fachreferate: Koordination Melioration–Naturschutz/J. Styger, MEVA Aspekte des Wasserbaus/Ch. Göldi, AGW Aspekte des Naturschutzes/A. Hofmann, ARP Aspekte der Fischerei/H. Niederer, Fischereiverwaltung
11.15	Abfahrt zur Besichtigung Reutlingen, Chrebsbach; Menzengrüt, Rückhaltebecken
13.00	Mittagessen in der ‹Sonne›, Hettlingen
14.30	Fortsetzung der Besichtigung Hettlingen, Worbgraben; Neftenbach, Nefbach; Höri, Grosswiesengraben
17.00	Ankunft Bahnhof Zürich-Flughafen
17.30	Ankunft Hotel Winterthur

Ouvrages hydrauliques respectueux de l'environnement dans le cadre d'améliorations foncières

Journée d'information
Sujet de la journée

Les journées d'information organisées par le GRG-SIA ces dernières années étaient con-

sacrées au sujet principal de la protection de la nature et du paysage dans les améliorations foncières. La journée d'information de 1985 a pour but d'approfondir ce sujet à l'exemple des ouvrages hydrauliques qui représentent un type de travaux important du génie rural.
Dans le canton de Zurich, on a réalisé plusieurs corrections de petits ruisseaux et des bassins de retenue des crues, en restant proche de l'état naturel.
Des spécialistes informeront sur les aspects concernant les ouvrages hydrauliques, les améliorations foncières plus généralement, la protection de la nature et la pêche, en utilisant des exemples pratiques.

Organisation
Date: vendredi, 27 septembre 1985, 09.45–17.30 h

Lieu: hôtel Winterthur à Winterthur (200 m au sud de la gare)

Direction: Service de la protection des eaux et des ouvrages hydrauliques (AGW)
Service des AF et des mensurations cadastrales du canton de Zurich (MEVA)

Frais de participation: fr. 90.–, sont compris les frais de l'excursion, repas de midi, documentation

Inscription et paiement: jusqu'au 2 septembre 1985. Les membres SIA-GRG ainsi que les services des améliorations foncières recevront la carte d'inscription avec bulletin de versement au cours du mois d'août; en cas de désistement après le 9 septembre, il sera chargé une contribution au frais de fr. 20.–

Documentation: une documentation détaillée sera remise aux participants le 27 septembre

Arrivée: en train ou en voiture (parking Arch à côté de l'hôtel Winterthur)

Renseignements: Secrétariat général de la SIA, 8039 Zurich, tél. 01/201 15 70

Programme

09.45 arrivée à l'hôtel, café
10.00 ouverture de la journée d'information et introduction au sujet de la journée/président SIA-GRG
exposés:
coordination AF – protection de la nature/J. Styger, MEVA
aspects ouvrages hydrauliques/Ch. Göldi, AGW
aspects protection de la nature/A. Hofmann, ARP
aspects pêche/H. Niederer, adm. de la pêche
11.15 départ pour la visite
Reutlingen, Chrebsbach; Menzengrüt, bassin de retenue
13.00 repas de midi au restaurant ‹Sonne› à Hettlingen
14.30 suite de la visite
Hettlingen, Worbgraben; Neftenbach, Nefbach; Höri, Grosswiesengraben
17.00 arrivée gare de Zurich-aéroport
17.30 arrivée hôtel Winterthur

VSVT/ASTG/ASTC

Verband Schweizerischer Vermessungstechniker
Association suisse des techniciens-géomètres
Associazione svizzera dei tecnici-catastali

Procès-verbal de la 55e Assemblée générale, le 4 mai 1985 à Lenzbourg

Présents:
a) Le Comité central
Deflorin Theo, Président
Richle Paul, Vice-président
Salm Adriano, secrétaire
Heeb Fritz, caissier
Kunz Otto et Monney Meinrad, traducteurs
Gruber Marcel, protocole
b) La liste de présence des membres:
105 membres
excusés: 14 membres

Ordre du jour:
1. Paroles de bienvenue
2. Procès-verbal de l'assemblée générale 1984 à Bâle
3. Rapports annuels
a) du Président central
b) du rédacteur
c) des commissions
– pour la formation professionnelle et le contrat de travail
d) service de placement
4. Caisse
a) Compte de l'année 1984
b) Cotisations 1985
c) budget 1985
5. Propositions
a) du Comité central
Revision des conditions d'emploi
Contrat relatif à l'administration du fonds scolaire pour la formation des apprentis dessinateurs-géomètres de la Suisse allemande/Elargissement des statuts et modifications
b) des membres et des sections
6. Elections
7. Hommage aux vétérans
8. Divers
9. Communications

1. Salutations
Le Président salue, au nom du Comité central, les invités, les dames et les messieurs et plus spécialement
- Dr Victor Rickenbach, Conseiller d'Etat
- Hans Rudolf Andris, Géomètre cantonal
- Walter Bregenzer, Directeur des mensurations
- Albert Frossard, Président central de la SSMAF
- Franz Koch, Vice-président du GP
- Oscar Leu, Président de la FSE
- Felix Nicolet, Lenzbourg
- les membres d'honneur, vétérans et les nouveaux membres.

Hans-Peter Kaspar, Président de la section Argovie, salue l'assemblée et donne un aperçu historique des anciennes salles communales dans lesquelles se tient l'assemblée générale.
Theo Deflorin prie l'assemblée d'observer une minute de silence pour les membres décédés dans le courant de l'année. Ce sont: Pichard Alfred VD, Marletaz Jean-Marie VD, Ambühl Johann BE, Bachhofer Heinrich ZH, Bolliger Albert OS, Devolz Maurice VD, Thomann Walter BE, Locher Thomas VS, Ammann Willi OS, Preisig Walter RA.
Les 4 scrutateurs sont nommés pour l'assemblée générale.
L'ordre du jour est admis sans modification.
Le Dr Rickenbach souhaite à l'ASTG, au nom de la ville de Lenzbourg, la bienvenue et donne une esquisse de la ville et des environs et plus particulièrement sur le développement géographique, politique et commercial de la population du canton d'Argovie.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mai 1984 à Bâle
Celui-ci est accepté à l'unanimité.

3. Rapports annuels
Le rapport du Président central, du service de placement, des commissions – pour la formation professionnelle et le contrat de travail ont été publiés dans le journal. Les nouvelles du rédacteurs précèdent. Tous ces rapports sont acceptés sans opposition.

4. Caisse
a) Les comptes de l'Association pour 1984 ont été publiés dans le journal MPG 4/85. Fritz Heeb donne encore quelques détails sur les comptes et sur l'erreur d'impression du journal (p. 128). Fonds comparatifs, il faut lire Fr. 3500.– au lieu de Fr. 3000.–. Les comptes 1984 bouclent avec un total de recette de Fr. 122 115.95 et un total de dépenses de Fr. 113 376.65, soit un excédent de recettes de Fr. 8739.30. Les comptes de 1984 sont acceptés par l'assemblée avec applaudissements pour le caissier et les vérificateurs.
b) La cotisation annuelle est maintenue à Fr. 90.-
c) Le budget de 1985 est proposé avec un excédent de dépenses de Fr. 7665.–. Il est accepté par l'assemblée générale.

5. Propositions
a) Les propositions du Comité central sont données par le Président central. Il remarque que les discussions sur l'échelle des salaires est actuellement interrompue. La commission paritaire a donné l'ordre à la Visura de procéder à l'avenir au réajustement des salaires sur l'année précédente, jusqu'à ce qu'une nouvelle échelle des salaires soit établie, au plus tard en 1987. Les articles suivants, sur les conditions d'engagement, sont changés: Art. 2, 6, 8, 12, 14. Le nouvel article 17 remplace les anciens 17 et 18.
Toutes les modifications sont acceptées par l'assemblée générale.
Le contrat administratif des fonds pour la formation des apprentis dessinateurs-géomètres de langue allemande est